



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 18 mars 2024

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Bilan des contrôles réalisés ce week-end

Au 10 mars 2024, 11 personnes ont perdu la vie sur les routes de Guadeloupe.

Au cours du week-end du 16 au 17 mars 2024, 96 infractions ont été relevées en zone gendarmerie dont principalement : 11 pour usage de téléphone au volant, 10 pour conduite sous produits stupéfiants, 8 pour défaut d'assurance, 8 pour vitesse excessive comprise entre 20 et 30 km/h, 7 pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique et 5 pour non port du casque.

17 suspensions de permis de conduire ont été prises par l'autorité préfectorale.

En zone police, 31 automobilistes sur 123 contrôlés ont été verbalisés notamment : 10 pour défaut de contrôle technique, 7 pour non port du casque, 3 pour refus de priorité de piéton engagé sur la chaussée, 2 pour non présentation d'attestation d'assurance, 1 pour refus d'obtempérer et 1 pour plaque non conforme.

5 véhicules ont été immobilisés.

La sécurité routière en Guadeloupe est l'affaire de tous et de tous les instants.

Rappel de trois règles de base :

- Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas – SO OU PWAN LA GOUT, PA PWAN LA WOUT.
- Levez le pied – LEVE PYE.
- Portez la ceinture ou le casque : ON TET, SA FRAJIL. PWOTEJE-I.